



BULLETIN

TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale

À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA À L'EMPLOI D'AIR CANADA (TMOS, FINANCES ET BUREAU) SUBVENTION SALARIALE D'URGENCE DU CANADA

Chères consœurs, chers confrères,

L'AIMTA et d'autres syndicats représentant des travailleurs d'Air Canada ont conclu un arrangement avec Air Canada concernant la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC).

Ce nouvel arrangement réintègre à la liste de paye d'Air Canada les membres qui sont en mise à pied technique ou qui ont été mis à pied après le 15 mars 2020. Les membres auront le choix de recevoir un salaire par l'entremise du programme de la SSUC ou de faire une demande pour toucher la Prestation canadienne d'urgence (PCU), si la PCU s'avère plus avantageuse pour eux que la SSUC. Les membres ne peuvent bénéficier à la fois de la PCU et de la SSUC, mais ils peuvent choisir un de ces programmes selon lequel leur est le plus financièrement avantageux.

En vertu de cet arrangement, les membres :

- sont réintégrés à la liste de paye d'Air Canada;
- recevront un maximum de 847 \$ par semaine (75 % de leur rémunération hebdomadaire normale, jusqu'à concurrence de 847 \$ par semaine);
- conserveront leur droit à des prestations de santé (conformément à la convention collective);
- verront leurs cotisations au régime de pension continuées d'être prélevées en fonction de tous les montants payés;
- recevront tous les montants forfaitaires normalement prévus en vertu d'ententes conclues avec l'AIM;
- cesseront de faire l'objet de recouvrements d'un trop-payé durant cette période;
- cesseront de faire l'objet de déductions pour uniformes durant cette période;
- auront l'option de rester en emploi et de recevoir un salaire en vertu du programme de la SSUC ou de demeurer en mise à pied technique sans solde et de demander la PCU.

Cet arrangement prendra fin le 6 juin 2020 ou lorsqu'un membre est rappelé au travail, selon la première éventualité.

En vertu de cet arrangement, l'AIMTA ainsi que les autres syndicats représentant des travailleurs d'Air Canada aideront Air Canada à obtenir une aide gouvernementale supplémentaire pour contrer les effets de la crise de la COVID-19.

En toute solidarité,

Fred Hospes, président-directeur général
District des transports 140 de l'AIMTA

/mb

BULLETIN N° 021 – PUBLIÉ LE 8 AVRIL 2020
VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc. : 902-481-0079
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc. : 204-987-9252
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc. : 403-250-3707
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)